

Moudon, le 7 octobre 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 6 octobre 2026
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 04/26

Arrêté d'imposition 2027

- vu le préavis de la Municipalité No 04/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. adopte l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 tel que proposé par la Municipalité avec un taux d'imposition à 72.5 % de l'impôt cantonal de base,
2. fixe l'entrée en vigueur du présent arrêté d'imposition au 1er janvier 2027, sous réserve d'approbation cantonale, article 33/1 de la loi sur les impôts communaux.

Le préavis No 04/26 est accepté par 41 voix, 0 avis contraire et 3 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente :

La Secrétaire :


Elsa Bonhert Deprez


Céline Monnin

